


INCARNER NOS VALEURS
PROTÉGER CE QUI COMPTE



IRON
MOUNTAIN®

CODE D'ÉTHIQUE et de CONDUITE DES
AFFAIRES





NOUS INCARNONS NOS VALEURS
TOUS LES JOURS, PARTOUT OÙ
NOUS INTERVENONS.

– Bill Meaney, Président-directeur général

Message de Bill Meaney, Président-directeur général

Cher collègue,

La confiance. Elle est difficile à gagner, et est facilement perdue. Depuis près de sept décennies maintenant, nos valeurs et la façon dont nous les incarnons sont la raison pour laquelle nos clients, partenaires et actionnaires nous font confiance. Nos valeurs déterminent constamment notre comportement et représentent les idéaux auxquels nous tenons le plus.

Agir avec intégrité, Garantir la sûreté et la sécurité, Créer de la valeur pour nos clients, Prendre nos responsabilités et Promouvoir l'inclusion et le travail d'équipe.

Ce code est notre façon d'appliquer ces valeurs.

Il renforce notre confiance, notamment en ce qui concerne la prise de décisions juridiques et éthiques. Il nous aide à respecter les lois, les règles et les règlements qui concernent nos activités. Il guide nos choix, même dans des circonstances difficiles.

Lisez attentivement ce document afin de comprendre et de suivre nos politiques et nos valeurs lorsque vous venez travailler et remporter des marchés en tant que collègues.

N'oubliez pas que la confiance commence avec vous. Exprimez-vous!

Nous ne devrions jamais faire preuve de complaisance à l'égard du code et de ce qu'il représente. Si vous pensez que quelqu'un ne respecte pas notre code ou nos valeurs, parlez-en. Sachez que nous ne tolérerons aucune forme de représailles contre quiconque signale un problème.

Notre succès et notre réputation reposent sur le respect de notre code. Au nom du conseil d'administration et de notre direction exécutive, je vous remercie de faire vivre nos valeurs et de protéger ce qui compte.

Cordialement,



Bill Meaney

TABLE DES MATIÈRES

Message de Bill Meaney, Président-directeur général

Nos valeurs

10

INCARNER NOS VALEURS, PROTÉGER CE QUI COMPTE

S'exprimer

Nos responsabilités en vertu du code

18

AGIR AVEC INTÉGRITÉ

Se faire concurrence âprement, mais équitablement

Collecter des renseignements dans le cadre de la concurrence

Éviter les conflits d'intérêts

Gérer et divulguer des registres précis

Respecter les sanctions internationales et les réglementations commerciales

Éviter les pots-de-vin et les actes de corruption

Échanger des cadeaux et des invitations de manière appropriée

36

AUTONOMISER NOS ÉQUIPES

Respecter et protéger vos collègues

Valoriser l'intégration et la diversité

Vivre en sûreté 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Utiliser la technologie et les systèmes d'information de manière sûre et responsable

Protéger nos informations confidentielles et notre propriété intellectuelle

Protéger nos actifs les plus précieux

Utilisation efficace et responsable des médias sociaux

Faire de la vente et du marketing avec intégrité

56

INSTAURER UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LES CLIENTS ET LES COLLECTIVITÉS

Respecter la confidentialité

Protéger l'environnement et contribuer à nos collectivités

Respecter les droits de l'homme et lutter contre l'esclavage moderne

Choisir les bons partenaires

Protéger notre marque et notre réputation

Politique sur le lieu de travail et en dehors de celui-ci

Interdire le délit d'initié

74

LA LIGNE ÉTHIQUE D'IRON MOUNTAIN

La ligne Éthique d'Iron Mountain

NOS VALEURS

définissent qui nous sommes. Elles guident nos actions en tant que collaborateurs d'Iron Mountain.

NOTRE RÉPUTATION

en tant qu'entreprise éthique nous aide à recruter et à perfectionner les meilleurs talents, à établir la confiance avec nos parties prenantes et à ouvrir les portes de nouveaux marchés.

Bien que le code aborde un grand nombre des problèmes auxquels nous pourrions être confrontés en tant que collaborateurs, aucun document n'est exhaustif. Si la réponse ne se trouve pas dans le code ou si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires sur un sujet du code, vous pouvez :

- En parler à votre responsable
- Revoir les politiques concernées
- Contacter l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité

AGIR AVEC INTÉGRITÉ

Nous faisons preuve de transparence et d'honnêteté et incarnons nos valeurs au quotidien.

GARANTIR LA SÛRETÉ ET LA SÉCURITÉ

Nous nous protégeons nous-mêmes et les uns des autres des préjudices, et sécurisons les ressources de nos clients comme s'il s'agissait des nôtres.

CRÉER DE LA VALEUR POUR NOS CLIENTS

Nous cherchons en permanence à mieux servir nos clients et à améliorer leur activité.

PRENDRE NOS RESPONSABILITÉS

Nous assumons la responsabilité personnelle du succès de nos équipes, de nos clients et de notre entreprise.

PROMOUVOIR L'INCLUSION ET LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

Nous sommes ouverts aux idées et points de vue de chacun pour obtenir de meilleurs résultats.

INCARNER NOS
VALEURS

PROTÉGER CE QUI
COMPTE





TOUT LE MONDE

PEUT FAIRE ENTENDRE

SA VOIX CHEZ

IRON MOUNTAIN

14 S'exprimer

16 Nos responsabilités en vertu du code

S'EXPRIMER

Si vous avez des doutes sur une situation donnée ou si vous pensez que quelqu'un commet une infraction, il est de votre devoir, en tant que collaborateur, de vous exprimer.

Lorsque vous signalez un problème, l'entreprise peut enquêter et le résoudre afin qu'il ne se reproduise plus.

Qu'est-ce que la ligne Éthique?

La ligne Éthique d'Iron Mountain vous permet de faire part de vos préoccupations de manière confidentielle et (lorsque la loi le permet) anonyme. Les signalements sont recueillis par une entreprise indépendante, puis envoyés à Iron Mountain pour examen, enquête et action appropriée.

La ligne Éthique est toujours disponible. Consultez le site www.IMEthicsLine.com ou reportez-vous au dos du code pour obtenir votre numéro de téléphone local.

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT CONTACTER :

- votre responsable ou votre superviseur
- les ressources humaines
- l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité
- l'équipe mondiale Sûreté, risques et sécurité
- l'avocat général d'Iron Mountain

Que se passe-t-il une fois que vous avez signalé un comportement inapproprié?

Tout signalement d'un comportement inapproprié fait l'objet d'une enquête rapide, approfondie et objective. Votre signalement restera confidentiel, dans toute la mesure du possible.

En cas d'enquête liée à une éventuelle activité criminelle, nous impliquerons toutes les autorités policières compétentes et soutiendrons pleinement la procédure judiciaire.

Une fois l'enquête terminée, nous prendrons les mesures disciplinaires appropriées et apporterons les changements nécessaires pour éviter toute récidive. Nous vous informerons également des suites données à votre signalement.

Vous pouvez vous exprimer en toute sécurité chez Iron Mountain.

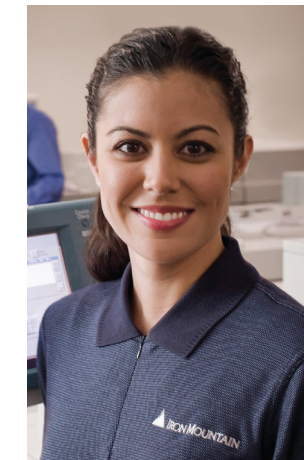
Iron Mountain ne tolère pas les représailles. C'est l'un des pires comportements.

Les représailles peuvent prendre de nombreuses formes, notamment :

- Harcèlement ou menaces
- Rétrogradation ou licenciement
- Réduction du temps de travail ou de la possibilité de faire des heures supplémentaires
- Évaluations négatives injustifiées des performances
- Être discrédité par sa direction ou rejeté par ses collègues

Toute forme de représailles contre une personne qui, en toute bonne foi, a signalé un problème, entraînera de graves conséquences pouvant aller jusqu'au licenciement.

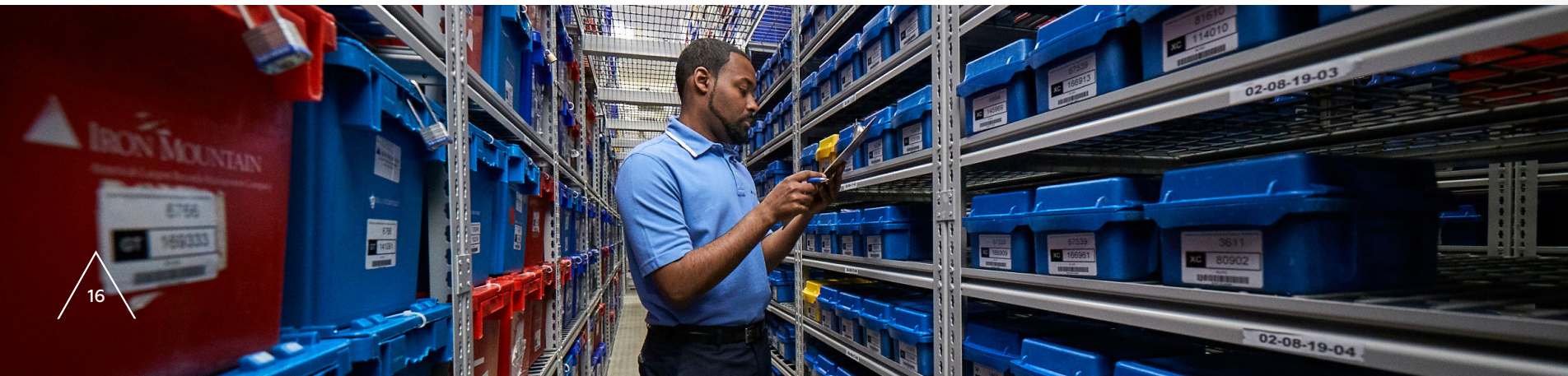
Bien que l'entreprise soit attentive aux représailles et essaie de les prévenir, n'oubliez pas qu'il est du devoir de chaque collaborateur de signaler tout cas de représailles.



NOS RESPONSABILITÉS EN VERTU DU CODE

Qui doit respecter le code?

Toute personne faisant des affaires pour Iron Mountain doit respecter le code, y compris les employés, les dirigeants, les agents et les membres du conseil d'administration. Le code s'applique à toutes les unités commerciales, entités juridiques, coentreprises contrôlées, filiales et partenariats d'Iron Mountain dans le monde entier. Il n'y a aucune exception. Dans les situations où une politique ou une norme locale diffère du code, la norme la plus stricte s'applique.



Les partenaires commerciaux qui travaillent avec nous ou en notre nom, y compris les fournisseurs, les vendeurs, les entrepreneurs, les consultants, le personnel temporaire, les travailleurs occasionnels et autres, doivent se conformer aux principes énoncés dans notre code de conduite des fournisseurs et maintenir les mêmes normes élevées de conduite des affaires.

Tous les collaborateurs, à tous les niveaux de l'entreprise, s'engagent à :

- **Incarner** nos valeurs
- **Respecter** notre code, nos politiques, nos procédures et la loi
- **S'exprimer** s'ils observent un comportement inapproprié
- **Terminer** les formations de conformité dans les temps
- **Nous aider** à enquêter sur les comportements inappropriés.
- **Demander** lorsqu'ils ne savent pas comment agir

Les responsables et les dirigeants s'engagent en outre à :

- **Parler** du code et de nos valeurs lors des réunions d'équipe et des évaluations des performances des employés
- **Récompenser** les comportements éthiques en matière de leadership
- **Parler** à leurs équipes de la façon dont ces comportements contribuent à notre succès
- **Faire en sorte que** les collaborateurs se sentent libres de poser des questions et d'exprimer leurs préoccupations
- **Indiquer** aux employés comment ils peuvent signaler un comportement inapproprié
- **Insister** sur le fait que nous ne tolérerons aucune forme de représailles
- **S'assurer que** nos partenaires (comme les consultants ou les intérimaires) agissent également en accord avec nos valeurs

Dérogations

Dans de rares cas, une dérogation peut être accordée par notre avocat général. Ces dérogations seront examinées avec soin à la lumière de nos valeurs et divulguées comme l'exige la loi.

AGIR
AVEC
INTÉGRITÉ



A photograph of a modern, multi-story office building with a green roof. The building has large windows and a sign that reads "IRON MOUNTAIN® The Leader in Records & Information Management". The sky is clear and blue. The foreground is filled with green plants.

IRON

MOUNTAIN

EST GAGNANT

AU MÉRITE

IRON MOUNTAIN®
The Leader in Records & Information Management

- 22** Se faire concurrence âprement, mais équitablement
- 24** Collecter des renseignements dans le cadre de la concurrence
- 26** Éviter les conflits d'intérêts
- 28** Gérer et divulguer des registres précis
- 30** Respecter les sanctions internationales et les réglementations commerciales
- 32** Éviter les pots-de-vin et les actes de corruption
- 34** Échanger des cadeaux et des invitations de manière appropriée

SE FAIRE CONCURRENCE ÂPREMENT MAIS ÉQUITABLEMENT

Iron Mountain estime qu'un marché libre et concurrentiel nous offre la meilleure occasion de réussir. Nous savons qu'une simple apparence d'injustice ou de tromperie dans nos pratiques concurrentielles peut directement entraver nos chances de succès. En créant de la valeur et en fournissant le meilleur service de la catégorie, nous nous démarquons de la concurrence et bâtissons une confiance à long terme avec nos clients.



Notre responsabilité

Les lois sur la concurrence loyale varient d'un pays à l'autre, mais ces principes sont constants :

- Éviter les accords formels ou informels avec les concurrents pour :
 - Facturer un prix donné pour un service (entente sur les prix)
 - Manipuler un processus d'appel d'offres (trucage des offres)
 - Se répartir les marchés par zone géographique ou par client (répartition des marchés)
- Éviter les remarques désobligeantes sur nos concurrents ou leurs services
- Ne faire que des déclarations honnêtes, précises et non exagérées sur nos propres services
- Ne jamais interférer indûment avec les contrats commerciaux existants de nos clients

Que faire si un concurrent discute d'un arrangement inapproprié :

- **Exprimez-vous.** Exprimez votre inquiétude et demandez à mettre fin à la discussion.
- **Si la discussion se poursuit, partez ou raccrochez.** Quittez la réunion ou mettez fin à l'appel immédiatement.
- **Consignez votre objection et votre départ.** Prenez-en note. Assurez-vous que le compte rendu de la réunion ou de l'appel mentionne votre départ.
- **Faites remonter l'information à l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité.** Informez-en immédiatement votre supérieur hiérarchique et un membre de l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité.

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur les lois antitrust ou sur la concurrence loyale, adressez-vous à votre responsable ou à l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité, et consultez notre politique mondiale relative aux lois antitrust et à la concurrence loyale. Veuillez également vous référer aux sections suivantes du code : « Collecter des renseignements dans le cadre de la concurrence » et « Faire de la vente et du marketing avec intégrité. »

COLLECTER DES RENSEIGNEMENTS DANS LE CADRE DE LA CONCURRENCE

Le suivi de l'évolution de l'industrie et la compréhension du paysage concurrentiel nous permettent d'améliorer nos solutions et d'être plus compétitifs. Toutefois, aucune veille concurrentielle ne vaut la peine de mettre en péril la réputation d'Iron Mountain ou notre capacité à respecter notre engagement d'**agir avec intégrité**.

Notre responsabilité

Nous sommes prudents et honnêtes lorsque nous recueillons, recevons et utilisons des informations pour notre veille concurrentielle.

CELA SIGNIFIE QUE NOUS DEVONS :

- Nous appuyer uniquement sur des sources d'information appropriées (voir le tableau ci-dessous)
- Ne jamais falsifier notre identité ou celle de notre employeur
- Ne pas engager d'employés de concurrents en vue d'obtenir des informations confidentielles ou d'encourager ces employés à divulguer des informations confidentielles après leur intégration
- Toujours conclure un contrat et demander à tous les consultants et agents de se conformer aux normes et politiques d'Iron Mountain

Les « sources appropriées » de veille concurrentielle sont les suivantes :

- Sites web publics et médias sociaux
- Articles de presse et interviews
- Rapports et dépôts financiers destinés au public
- Commentaires de clients
- Avis en ligne
- Revues de l'industrie et du commerce
- Informations distribuées lors de salons et de conférences
- Documents gouvernementaux

Consultez l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité si vous vous trouvez dans l'un des cas suivants :

- Documents « trouvés », tels que des courriels envoyés par erreur à Iron Mountain
- Documents confidentiels de concurrents, quelle qu'en soit la source, y compris :
 - Contrats ou tarifs
 - Documents stratégiques
 - Offres ou propositions à destination d'autres clients
 - Tout document portant la mention « Secret », « Confidentiel » ou « Exclusif »
- Informations divulguées à la suite d'une violation de données ou de toute autre activité criminelle

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur la manière de recueillir ou d'utiliser correctement la veille concurrentielle, parlez-en à votre responsable et consultez notre politique mondiale relative aux lois antitrust et à la concurrence loyale.



« Nous ne pouvons pas externaliser la responsabilité d'une activité de collecte des renseignements dans le cadre de la concurrence contraire à l'éthique ou illégale. »

Directives relatives à la veille concurrentielle d'Iron Mountain

ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Pour **promouvoir l'inclusion et le travail en équipe**, il est du devoir de chaque collaborateur d'empêcher que ses intérêts personnels et ses relations n'interfèrent avec ses décisions professionnelles. La simple apparence d'un conflit d'intérêts peut amener les autres à douter de notre intégrité, nuire à nos équipes et entraver notre capacité à tenir nos promesses.

C'est pourquoi nous évitons ou divulguons toute situation qui pourrait influencer notre jugement ou nos actes d'une manière qui n'est pas dans le meilleur intérêt d'Iron Mountain.

Notre responsabilité

Lorsque nous agissons à titre professionnel, nous devons faire preuve de loyauté envers l'entreprise.

Cela signifie que nous devons :

- Rester attentif, et tenter d'éviter, les situations où des conflits pourraient survenir
- Dénoncer rapidement tous les conflits (qu'ils soient réels, potentiels ou perçus) de la manière requise par notre politique
- Prendre des mesures pour atténuer l'impact des conflits s'ils ne peuvent être évités

Les conflits d'intérêts peuvent prendre de nombreuses formes.

Notre politique en matière de conflits d'intérêts décrit comment les gérer dans les domaines suivants :

1. Emploi extérieur chez des concurrents ou impossibilité de mener à bien vos fonctions chez Iron Mountain en raison d'un conflit d'emploi du temps
2. Relations personnelles entre les employés d'une même structure hiérarchique ou avec un de nos partenaires commerciaux
3. Intérêts financiers importants (5 % ou plus) avec une entité avec laquelle Iron Mountain fait des affaires
4. Participation à des conseils d'administration de sociétés commerciales ou impossibilité de mener à bien vos fonctions chez Iron Mountain en raison d'un conflit d'emploi du temps

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur un conflit d'intérêts ou sur la manière de le dénoncer, consultez notre politique en matière de conflits d'intérêts.

GÉRER ET DIVULGUER DES REGISTRES PRÉCIS

L'intégrité de nos livres, registres et états financiers est essentielle pour maintenir notre réputation et la confiance que nous avons établie avec nos parties prenantes. La divulgation adéquate de ces documents au public contribue également à inspirer la confiance de nos clients et investisseurs. C'est pourquoi nous devons gérer activement tous les documents commerciaux et prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir leur véracité et leur transparence.

Notre responsabilité

En tant qu'entreprise cotée en bourse, nous sommes tenus de tenir et de divulguer des registres précis. Au-delà de cela, c'est un moyen important pour les collaborateurs de **prendre nos responsabilités** et d'**agir avec intégrité**.

CELA SIGNIFIE QUE NOUS DEVONS :

- Suivre de près tous les contrôles financiers et les règles de gestion des registres
- Fournir aux auditeurs ou aux régulateurs des registres précis, complets et opportuns
- Ne jamais modifier de manière inappropriée le détail des recettes ou des dépenses pour atteindre un objectif budgétaire
- Rester vigilant vis-à-vis des transactions douteuses ou non justifiées qui pourraient indiquer une fraude ou un blanchiment d'argent
- Ne conserver les documents qu'aussi longtemps que l'exige le calendrier global de conservation des documents

Iron Mountain montre la voie

Nous comprenons mieux que toute autre entreprise comment un programme efficace de gestion des registres et des informations peut accroître l'efficacité, réduire les risques et générer de la valeur dans toute l'organisation.

Participez activement en :

- Identifiant et classant tous les documents commerciaux officiels, quel que soit leur format
- Maintenant les documents de manière sûre et organisée, afin qu'ils puissent être retrouvés facilement et de manière fiable
- Détruisant tous les documents papier en toute sécurité en utilisant nos déchiqueteuses sécurisées
- Respectant strictement toutes les obligations de conservation légales

Un « dossier » peut être physique ou électronique, et inclut les éléments suivants :

- Courriers électroniques, lettres, messages vocaux et historiques de discussion instantanée
- Images et vidéos
- Fiches de présence
- Notes de frais
- Bons de commande et factures
- Contrats
- Budgets prévisionnels
- Dépôts réglementaires

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur la tenue des dossiers financiers ou sur notre programme de gestion des documents et des informations de l'entreprise, adressez-vous à votre responsable et consultez notre politique de gestion des documents et des informations.



« En mettant effectivement en œuvre des pratiques cohérentes et responsables de tenue des dossiers, nous augmentons l'efficacité, réduisons les risques et créons de la valeur dans toute l'organisation. »

Registres d'Iron Mountain et
Politique de gestion de l'information

RESPECTER LES SANCTIONS INTERNATIONALES ET LES RÉGLEMENTATIONS COMMERCIALES

Nous opérons dans de nombreux pays qui imposent des contrôles sur l'importation et l'exportation d'équipements et de données sensibles (tels que le matériel informatique et la technologie de cryptage). Il existe également des restrictions mondiales sur les activités commerciales avec certains groupes, individus ou pays spécifiques. Le strict respect des sanctions internationales et des réglementations commerciales est essentiel pour préserver notre capacité à faire des affaires au niveau international et constitue un moyen important d'incarner notre valeur **Garantir la sûreté et la sécurité.**



Notre responsabilité

Faire du commerce à une large échelle internationale peut être risqué.

C'est pourquoi nous :

- Évitions de vendre ou de nous associer à des personnes ou des organisations qui n'ont pas été évaluées au regard des sanctions gouvernementales ou des listes de boycott
- Limitons l'accès des employés non autorisés aux informations sur les clients qui peuvent être contrôlées en vertu de certains traités et règlements
- Travaillons avec nos clients et l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité pour nous assurer que nous sommes dûment autorisés à transférer des données restreintes au-delà des frontières
- Surveillons les partenaires commerciaux de notre chaîne d'approvisionnement pour nous assurer qu'ils sont aptes à agir de manière conforme
- Consultons l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité si nous nous étendons à un nouveau pays ou si nous développons des équipements ou des technologies qui peuvent être exportés

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur les sanctions internationales et les réglementations commerciales, adressez-vous à l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité et consultez notre politique en matière de sanctions internationales et de commerce.



ÉVITER LES POTS- DE-VIN ET LES ACTES DE CORRUPTION

La corruption et les pots-de-vin nuisent aux collectivités, mettent notre réputation en danger et peuvent être à l'origine d'amendes importantes et de peines de prison. Indépendamment des coutumes locales ou de la conduite d'autres entreprises, Iron Mountain (et ses partenaires commerciaux) évitera toute apparence d'action inappropriée, en particulier lorsqu'il s'agit de traiter avec des fonctionnaires du gouvernement.



Notre responsabilité

Iron Mountain choisira toujours de perdre un contrat plutôt que de verser un pot-de-vin pour le remporter.

CELA SIGNIFIE QUE NOUS DEVONS :

- Ne jamais offrir, promettre ou fournir quoi que ce soit de valeur en échange d'une activité commerciale ou dans le but d'obtenir un bénéfice ou un avantage indu
- Sélectionner (et surveiller) les tiers qui partagent notre engagement à lutter contre la corruption
- Tenir des livres et des registres qui décrivent de manière complète et précise tous les paiements et dépenses

Qu'est-ce qu'un pot-de-vin?

Un pot-de-vin est une chose de valeur offerte à une personne (au sein de la fonction publique ou dans le secteur privé) en vue de l'influencer dans l'exercice de ses fonctions ou dans le but d'obtenir un avantage commercial indu. Même si la personne refuse le pot-de-vin, le simple fait de l'avoir proposé constitue une infraction légale et est contraire à la politique d'Iron Mountain.

Un pot-de-vin peut prendre la forme de n'importe quel objet de valeur, sans se limiter à l'argent. Un don caritatif, une remise ou même une offre d'emploi ou de stage peuvent être considérés comme un pot-de-vin.

Respecter toutes les lois applicables

Nous sommes une entreprise mondiale et nous respectons strictement les lois anti-corruption dans chaque pays où nous opérons, que ce soit au niveau fédéral, étatique ou local. Celles-ci comprennent la loi américaine sur la corruption dans les transactions à l'étranger (Foreign Corrupt Practices Act), la loi britannique sur la répression et la prévention de la corruption (Bribery Act) et la loi brésilienne sur la corruption des entreprises (Clean Companies Act).

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur les pots-de-vin ou les actes de corruption, adressez-vous à votre responsable ou à l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité, et consultez notre politique relative aux pots-de-vin et aux actes de corruption.

ÉCHANGER DES CADEAUX ET DES INVITATIONS DE MANIÈRE APPROPRIÉE

L'établissement de relations solides avec nos clients et nos partenaires commerciaux revêt une importance capitale pour Iron Mountain. L'échange de cadeaux peut être un moyen approprié d'exprimer sa gratitude tandis que les invitations peuvent nous aider à engager des discussions commerciales et à présenter nos services. Bien que les cadeaux et les invitations puissent être des moyens légitimes d'établir la confiance, ils ne doivent jamais être utilisés pour influencer indûment les décisions commerciales. C'est pourquoi ils doivent être raisonnables et conformes à la politique de l'entreprise.

Notre responsabilité

Bien que les coutumes locales en matière de cadeaux et d'invitations varient, nous serons toujours attachés à nos valeurs et au respect de notre code.

CELA SIGNIFIE QUE LES CADEAUX ET LES INVITATIONS QUE NOUS OFFRONS DOIVENT :

- Avoir un objectif légitime (par exemple, permettre la présentation d'un service)
- Être approuvés conformément à nos propres politiques (voir le tableau des niveaux d'approbation) et autorisés par les politiques du bénéficiaire
- Respecter la législation locale
- Avoir une valeur raisonnable, et ne pas prendre la forme de liquidités ou de cartes-cadeaux
- Être adaptés aux circonstances et ne jamais être gênants ou susceptibles de nuire à notre réputation
- Enregistré et comptabilisé avec exactitude dans nos livres et registres

En plus des facteurs énumérés ci-dessus, les cadeaux et les invitations acceptés doivent être :

- Non sollicités
- Refusés, s'ils sont proposés par le fournisseur au moment du choix de la décision d'achat
- Ne pas dépasser 100 \$ pour les cadeaux et 250 \$ pour les invitations, sauf approbation conformément à notre politique

Tableau des niveaux d'approbation : Offrir des cadeaux et des invitations

OFFRIR (Pas plus de quatre par bénéficiaire et par an)	DES CADEAUX (Expressions de gratitude, comme des fleurs ou des chocolats)	INVITATIONS (voyage et hébergement en rapport avec la présentation de services d'Iron Mountain)
Fonctionnaire	Exigez toujours l'approbation de l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité	Exigez toujours l'approbation de l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité
Client actuel ou prospect	Exigez toujours l'approbation de l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité si la valeur est >100 \$	Exigez toujours l'approbation de l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité si la valeur est >250 \$
Collègue	Doit être raisonnable et n'est généralement pas admissible à un remboursement.	Doit être raisonnable et n'est généralement pas admissible à un remboursement.

Règles spécifiques aux fonctionnaires

Traiter avec des fonctionnaires exige une attention particulière. Les pratiques qui peuvent être autorisées pour les sociétés commerciales peuvent être illégales lorsqu'il s'agit de gouvernements. Obtenez toujours l'approbation de l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité avant de fournir un quelconque objet ou service de valeur à un fonctionnaire.

Le terme « fonctionnaire » désigne une large catégorie qui comprend :

- Tous les fonctionnaires élus et nommés, même à temps partiel
- Les employés des agences gouvernementales
- Les employés d'entreprises et d'organismes publics, y compris les banques, les universités ou les hôpitaux
- Les candidats à des fonctions politiques

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur les cadeaux et les invitations, adressez-vous à votre responsable ou à l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité, et consultez notre politique en matière de cadeaux, de marques d'hospitalité et de contributions à des œuvres de bienfaisance.

CONTRIBUTIONS CARITATIVES

Iron Mountain est fière de soutenir de nombreuses actions caritatives au sein de nos collectivités.

Toutes les contributions caritatives faites au nom d'Iron Mountain, que ce soit sous forme de dons ou de bénévolat, doivent être soumises sur le portail en ligne Cadeaux et invitations.

AUTONOMISER NOS ÉQUIPES





NOS
COLLABORATEURS
SONT NOTRE
MEILLEUR ACTIF

- 40** Respecter et protéger vos collègues
- 42** Valoriser l'intégration et la diversité
- 44** Vivre en sûreté 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- 46** Utiliser la technologie et les systèmes d'information de manière sûre et responsable
- 48** Protéger nos informations confidentielles et notre propriété intellectuelle
- 50** Protéger nos actifs les plus précieux
- 52** Utilisation efficace et responsable des médias sociaux
- 54** Faire de la vente et du marketing avec intégrité

RESPECTER ET PROTÉGER VOS COLLÈGUES

Le harcèlement, la discrimination et les menaces ne sont pas seulement illégaux et dangereux : ils affaiblissent le moral et créent une atmosphère de méfiance et de manque de respect qui nous empêche de réaliser notre plein potentiel. En contribuant à créer un lieu de travail sûr et respectueux, nous aidons à construire une entreprise où chaque collaborateur peut s'exprimer et est habilité à réussir.

Notre responsabilité

Nous nous engageons à ce que le lieu de travail soit exempt de discrimination, de harcèlement, d'intimidation, de violence ou d'autres formes de comportement abusif.

CELA SIGNIFIE QUE NOUS DEVONS :

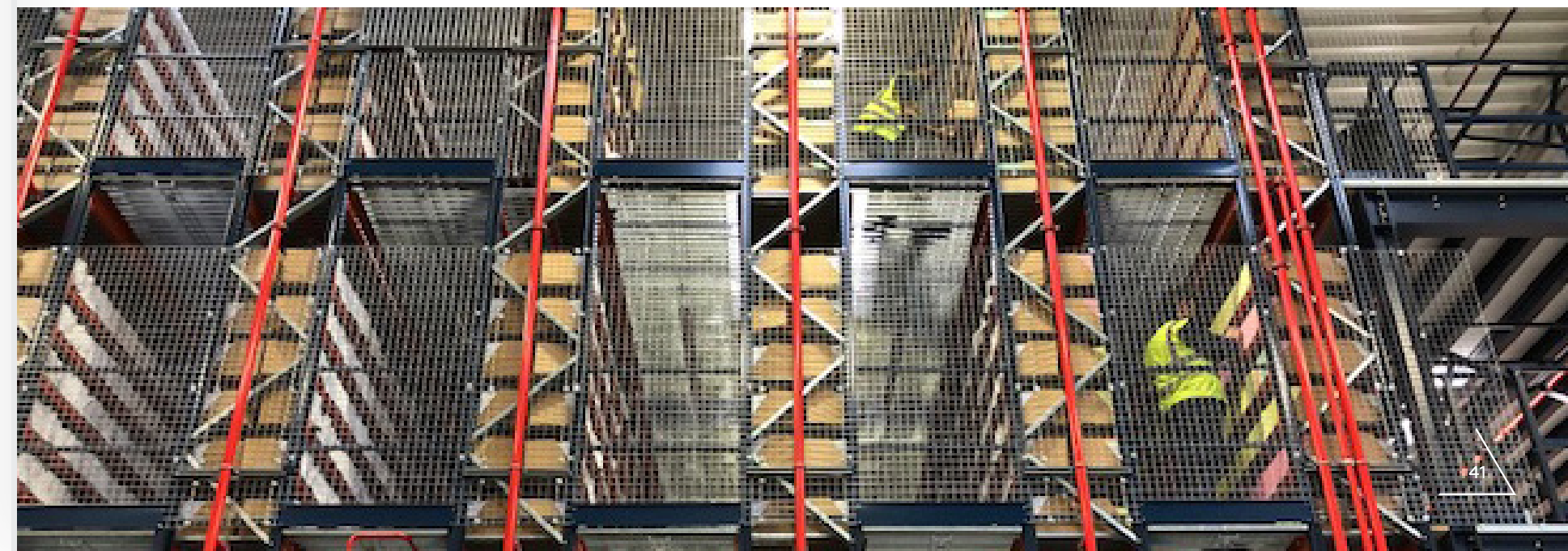
- Toujours traiter nos collègues avec dignité et respect
- Prendre des décisions en matière d'emploi fondées sur le mérite et non sur des caractéristiques comme la race, la religion, l'origine ethnique, l'âge, le handicap, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle
- Aider à prévenir la violence au travail en :
 - Procédant à une vérification approfondie des antécédents
 - Étant attentif aux signes avant-coureurs, comme le fait de crier ou de lancer des objets
 - Désamorçant les disputes et en aidant à résoudre les conflits
 - En signalant les menaces de violence ou la présence d'armes sur le lieu de travail
 - Appelant les forces de l'ordre en cas de danger imminent et en signalant ensuite la situation à votre responsable ou à l'équipe mondiale Sûreté, risques et sécurité

Le harcèlement et les menaces peuvent prendre les formes suivantes...

- **Paroles** : blagues offensantes, insultes à caractère racial
- **Symboles ou images** : graffitis ou autocollants offensants sur le pare-chocs du véhicule
- **Actions** : avances sexuelles non désirées ou refus de laisser passer un collègue
- **Activité en ligne** : harcèlement sur les médias sociaux ou création d'un profil pour tenir des propos désobligeants

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur la discrimination, le harcèlement ou la violence au travail, parlez-en à votre responsable et consultez notre politique de lutte contre la discrimination, le harcèlement et les brimades, ainsi que notre politique de signalement des comportements inappropriés.



VALORISER L'INTÉGRATION ET LA DIVERSITÉ

Attirer, développer et responsabiliser des individus ayant un large éventail d'expériences, de capacités et de points de vue est un élément clé de notre succès. C'est en acceptant les caractéristiques et les antécédents uniques de chacun que nous enrichissons notre lieu de travail, que nous résolvons les problèmes de manière plus créative et que nous comprenons mieux les besoins de nos clients. L'inclusion et le respect de la diversité dans nos paroles et nos actions contribuent à maximiser la contribution de chaque employé et nous permettent de prendre de meilleures décisions.

Notre responsabilité

Nous créons un lieu de travail inclusif et accueillant où nous valorisons nos différences et en tirons des enseignements.

CELA SIGNIFIE QUE NOUS DEVONS :

- Rechercher activement des approches et des points de vue alternatifs
- Écouter respectueusement l'opinion de chacun, quel que soit son niveau d'ancienneté
- Prendre en compte l'importance de la diversité lors du recrutement et de la constitution des équipes
- Partager ouvertement les connaissances avec ceux qui peuvent en bénéficier, en particulier les nouveaux collaborateurs

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur notre engagement en faveur de l'inclusion et de la diversité, parlez-en à votre responsable ou visitez notre portail sur la responsabilité sociale des entreprises.



VIVRE EN SÛRETÉ 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7

Chez Iron Mountain, rien n'est plus important que notre santé, notre sûreté et notre sécurité. Lorsque nous ne suivons pas nos procédures, nous mettons en danger notre ressource la plus critique : nos collaborateurs. Nous avons à cœur de garantir un environnement de travail sain, sûr et sécurisé afin de pouvoir être plus engagés, plus productifs et plus soucieux de satisfaire nos clients.



Notre responsabilité

Chez Iron Mountain, la sûreté n'est en aucun cas négociable. Aucun objectif ou mesure opérationnelle n'est plus important que la sûreté et la sécurité d'un collaborateur d'Iron Mountain.

Cela signifie que nous devons :

Promouvoir la sûreté

- Respecter à tout moment les exigences de sûreté de l'entreprise
- Signaler tous les incidents et quasi-incidents
- Intervenir dans toute situation ou acte dangereux
- Trouver des moyens d'améliorer la sûreté au quotidien
- Assumer la responsabilité de notre sûreté et de celle des personnes qui nous entourent
- Entreprendre uniquement les tâches pour lesquelles nous avons été formés
- Cesser tout travail qui ne peut être effectué en toute sécurité

Garantir la sécurité physique

- Toujours verrouiller les véhicules, activer les alarmes et sécuriser les équipements d'Iron Mountain (comme les ordinateurs portables et les téléphones mobiles)
- Ne pas laisser les portes ouvertes ni permettre aux gens de nous suivre dans nos installations
- Signaler ou interpeller poliment toute personne qui ne porte pas de badge Iron Mountain

Militer pour un lieu de travail sans alcool ni drogues

- Venir au travail sans être sous l'influence de drogues ou d'alcool
- Contactez votre responsable ou les ressources humaines en cas de problème de drogue ou d'alcool : l'entreprise dispose de ressources pour vous aider.
- Exprimez-vous si vous voyez un collègue alcoolisé ou drogué sur son lieu de travail

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur la sûreté, la sécurité ou sur notre politique relative au lieu de travail sans alcool ni drogues, adressez-vous à votre responsable.



« Chaque collaborateur sait que la sûreté n'est pas négociable. »

Équipe mondiale Sûreté
d'Iron Mountain

UTILISER LA TECHNOLOGIE ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION DE MANIÈRE SÛRE ET RESPONSABLE

Nos technologies et nos systèmes d'information nous aident à travailler de manière plus productive, à communiquer plus efficacement et à mieux servir nos clients. En protégeant notre technologie et en l'utilisant de manière appropriée, nous **créons de la valeur pour nos clients** en répondant à leurs besoins tout en innovant.

Notre responsabilité

Une utilisation inappropriée de nos technologies et de nos systèmes d'information peut épuiser les ressources, compromettre notre sécurité et nuire de manière durable à notre marque et à notre réputation.

POUR ÉVITER CELA, NOUS DEVONS :

- N'accorder l'accès au système qu'aux personnes autorisées et le révoquer dès qu'il n'est plus nécessaire
- Ne pas publier d'informations confidentielles sur des sites Internet ou des médias sociaux non approuvés
- Ne jamais envoyer de messages dont le contenu est offensant ou relève du harcèlement
- Tenir compte des conséquences sur la vie privée lors de la sélection et de la mise en œuvre de nouveaux systèmes
- Suivre des procédures pour effacer en toute sécurité les données avant l'élimination des équipements
- Limiter au maximum l'utilisation de nos technologies et de nos systèmes d'information à des fins non commerciales

Sécurité de l'information

Nous dépendons toujours plus de nos réseaux et des données qu'ils contiennent. Les piratages, les brèches et les failles de sécurité sont des risques critiques que nous devons surveiller et traiter en permanence.

Pour contribuer à la sécurité de nos systèmes d'information et de nos données, nous devons :

- Terminer à temps toutes les formations sur la sécurité de l'information
- Éviter de visiter des sites web inappropriés
- Ne pas installer de logiciels non approuvés ni ouvrir des pièces jointes suspectes
- Protéger nos identifiants de connexion
- Ne connecter les appareils personnels aux réseaux Iron Mountain qu'après autorisation
- Rester vigilant vis-à-vis des escroqueries par hameçonnage ou autres tentatives de pénétration de nos systèmes ou comptes

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions concernant la sécurité des informations ou l'utilisation acceptable de nos technologies et systèmes d'information, adressez-vous à votre responsable et consultez notre politique d'utilisation acceptable.



PROTÉGER NOS INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET NOTRE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Nos informations commerciales confidentielles et notre propriété intellectuelle sont des actifs essentiels ayant nécessité des décennies de développement. Sans elles, nous ne pourrions pas continuer à innover, à améliorer nos services et à satisfaire nos clients. C'est pourquoi nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour garantir que ces actifs intellectuels sont sûrs et protégés contre les abus.

Notre responsabilité

Nous avons tous le devoir de protéger nos informations confidentielles et notre propriété intellectuelle contre toute utilisation abusive ou divulgation non autorisée.

POUR RESPECTER CET ENGAGEMENT, NOUS DEVONS :

- Partager des informations uniquement avec des personnes autorisées afin de répondre à un besoin professionnel légitime
- Vérifier que des accords de non-divulgation sont en place avant de communiquer des informations confidentielles ou exclusives à l'extérieur de notre entreprise
- Sécuriser les documents, les données et les dispositifs conformément à nos politiques de sécurité
- Éliminer les documents papier uniquement par le biais de nos déchiqueteuses sécurisées
- Éviter de discuter d'informations confidentielles en public et prendre des mesures afin d'éviter que les personnes autour de nous ne les voient sur nos appareils mobiles
- Signaler les abus ou les divulgations non autorisées à la direction, à l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité ou à l'équipe mondiale Sûreté, risques et sécurité

Les informations confidentielles et de propriété intellectuelle incluent les éléments suivants :

- Documents stratégiques
- Contrats
- Listes de clients
- Tarifs
- Flux de travail et procédures opérationnelles
- Plans marketing
- Informations ou projections financières non publiques
- Informations sur les fusions et acquisitions
- Documents d'enquête et d'audit
- Informations relatives aux employés

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur les informations confidentielles et exclusives, consultez notre politique de classification et de traitement des informations ou contactez l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité.



PROTÉGER NOS ACTIFS LES PLUS PRÉCIEUX

Notre valeur **Garantir la sûreté et la sécurité** est au cœur de la promesse que nous faisons à nos clients et à nos employés. En assurant la sécurité de nos installations et de leur contenu et en protégeant notre entreprise contre le vol, la fraude ou les dommages, nous pouvons respecter nos engagements de service et financer nos opérations de manière fiable.

Notre responsabilité

Nous évaluons constamment nos risques et améliorons nos contrôles pour contribuer à protéger notre entreprise et ses actifs.

CELA SIGNIFIE QUE NOUS :

- Portons notre badge d'identification d'Iron Mountain en permanence et veillons à ce que les autres le portent aussi
- Signalons rapidement les alarmes ou les équipements de lutte contre l'incendie défectueux
- Surveillons la présence de personnes non autorisées dans nos installations et aux alentours
- Vérifions que les fonds de l'entreprise sont utilisés uniquement à des fins professionnelles et non personnelles
- Décrivons de manière complète et précise les frais de déplacement, de représentation, etc.
- Vérifions toujours les notes de frais de nos employés
- Faisons appel au service des achats lors de l'achat d'actifs pour l'entreprise

Le pire ennemi de la fraude : un collaborateur éthique

La fraude, le gaspillage et les abus se présentent sous de nombreuses formes différentes et peuvent faire courir de graves risques à notre entreprise et à nos activités. L'engagement d'un collaborateur d'incarner notre code et nos valeurs est le moyen le plus sûr d'éviter, de détecter et de corriger ces problèmes.

Prendre ses responsabilités signifie alerter immédiatement un responsable ou la ligne Éthique de toute activité qui pourrait être le signe d'un crime tel que la fraude ou le blanchiment d'argent, par exemple :

- Contrefaire ou modifier de manière inappropriée les registres de l'entreprise
- Falsifier les notes de frais
- Détourner ou utiliser les actifs de l'entreprise à des fins personnelles
- Établir ou payer sciemment de fausses demandes de remboursement ou de fausses factures
- Sous-estimer ou dissimuler délibérément des responsabilités ou des pertes
- Transférer des fonds de manière irrégulière
- Intégrer un client avec des informations incomplètes ou incohérentes

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur la protection de nos actifs contre l'abus ou la fraude, adressez-vous à votre responsable et consultez notre politique mondiale de gestion et notre politique mondiale de mesures disciplinaires progressives.



UTILISATION EFFICACE ET RESPONSABLE DES MÉDIAS SOCIAUX

Les médias sociaux sont un outil puissant qui nous permet de partager facilement des informations et de nous engager efficacement auprès de nos clients et des autres parties prenantes. Toutefois, une utilisation abusive peut nuire à nos collaborateurs et mettre en danger nos informations et notre réputation. Étant donné que les médias sociaux jouent un rôle toujours plus important dans notre vie personnelle et professionnelle, il est important de les utiliser au maximum de leur potentiel tout en étant conscient de leurs dangers.

Notre responsabilité

Utiliser les médias sociaux de manière efficace et responsable implique de :

- Protéger nos identifiants de connexion contre le vol ou l'utilisation abusive
- Faire preuve de courtoisie et de professionnalisme dans nos échanges en ligne
- Ne pas diffuser d'informations confidentielles de l'entreprise dans les médias sociaux
- Ne jamais utiliser les médias sociaux pour se livrer à du harcèlement, de l'intimidation ou des activités illégales ou contraires à notre code
- Répondre aux clients lorsqu'ils nous contactent sur les médias sociaux, mais les orienter vers le service à la clientèle pour résoudre des problèmes spécifiques
- Nous identifier en tant qu'employés d'Iron Mountain lors de la publication d'informations sur notre entreprise ou nos services
- Déclarer que nos opinions sont personnelles et non celles d'Iron Mountain
- Suivre les conseils appropriés du service juridique et des RH lors de l'utilisation du contenu des médias sociaux pour prendre des décisions en matière d'emploi

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur l'utilisation efficace et responsable des médias sociaux, adressez-vous à votre responsable et consultez notre politique en matière de médias sociaux.



FAIRE DE LA VENTE ET DU MARKETING AVEC INTÉGRITÉ

En tant que collaborateurs, nous sommes très fiers de la qualité de nos services et de la valeur que nous apportons à nos clients. En communiquant cela honnêtement et sans exagération, nous instaurons la confiance dans notre marque et sur le marché. Que vous occupiez ou non un poste de vente ou de marketing, chaque interaction à l'extérieur de notre entreprise est une occasion de laisser une impression positive et durable d'Iron Mountain.

Notre responsabilité

Lorsque nous faisons de la vente et du marketing, nous créons de la valeur pour nos clients en :

- Mettant en valeur nos atouts plutôt qu'en dénigrant nos concurrents
- Ne déformant ni n'exagérant les caractéristiques de nos services
- Ne propageant jamais de rumeurs, en n'utilisant pas de fausses informations ou de documents illégaux pour communiquer avec nos clients
- Respectant tous les droits d'auteur, logos et autres éléments de propriété intellectuelle
- Respectant toutes les lois applicables et les politiques de l'entreprise concernant :
 - Les communications avec les clients et l'envoi de courrier indésirable
 - Les exigences en matière d'avis et de consentement
 - Les préférences en matière de contact marketing

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur la vente et le marketing, adressez-vous à votre responsable et consultez notre politique mondiale relative aux lois antitrust et à la concurrence loyale. Consultez également la section « Collecter des renseignements dans le cadre de la concurrence » du code.



INSTAURER UNE
RELATION DE
CONFIANCE AVEC
LES CLIENTS ET LES
COLLECTIVITÉS





LE MONDE
D'IRON
MOUNTAIN S'ÉTEND BIEN
AU-DELÀ DE NOS MURS

- 60** Respecter la confidentialité
- 62** Protéger l'environnement et contribuer à nos collectivités
- 64** Respecter les droits de l'homme et lutter contre l'esclavage moderne
- 66** Choisir les bons partenaires
- 68** Protéger notre marque et notre réputation
- 70** Politique sur le lieu de travail et en dehors de celui-ci
- 72** Interdire le délit d'initié

RESPECTER LA CONFIDENTIALITÉ

La protection des données personnelles de nos clients, de nos collègues et de nos partenaires commerciaux est au cœur de notre action. Lorsque nous respectons la vie privée d'une personne, nous instaurons la confiance et renforçons notre réputation en tant qu'entreprise avec laquelle les gens préfèrent faire des affaires. Pour toutes ces raisons, il est essentiel que nous n'utilisions les données personnelles qu'à des fins commerciales légitimes et que nous les protégeons contre tout accès, modification ou divulgation non autorisés.

Notre responsabilité

Nous nous engageons à respecter toutes les exigences applicables en matière de respect de la vie privée et de protection des données.

CELA SIGNIFIE QUE NOUS :

- Savons reconnaître les « données à caractère personnel » et les nombreuses formes qu'elles peuvent prendre
- Traitons les données personnelles à des fins légitimes, conformément à nos contrats et à la loi
- Stockons et transmettons les données personnelles de manière sûre et responsable
- Ne divulguons les données à caractère personnel qu'aux destinataires autorisés
- Garantissons que les tiers disposent d'un accord signé avant de partager des données à caractère personnel
- Vérifier auprès de l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité avant de transférer, d'accéder ou de consulter les données
Données personnelles au-delà des frontières nationales
- Signalez immédiatement à un responsable la perte ou l'utilisation abusive de données à caractère personnel;
Équipe mondiale Sûreté, risques et sécurité ou équipe mondiale Confidentialité des données et conformité

Données personnelles des employés

Dans la plupart des pays, nous devons respecter des obligations supplémentaires concernant les données des employés, notamment :

- Fournir des avis de confidentialité clairs et précis aux employés et aux candidats à un emploi
- Informer l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité avant d'utiliser de nouvelles applications informatiques, de nouveaux systèmes ou de nouveaux fournisseurs qui traitent des données à caractère personnel
- Détruire des données à caractère personnel lorsqu'elles ne sont plus nécessaires, conformément aux exigences de notre entreprise en matière de conservation des données

La définition des « données à caractère personnel » varie à travers le monde.

En général, elle s'applique aux informations qui permettent d'identifier une personne directement ou indirectement.

Exemples :

- Nom
- Adresse
- Numéro de téléphone
- Identifiant de l'employé
- Adresse courriel
- Adresse IP
- Informations bancaires ou relatives aux cartes de crédit
- Numéro de police d'assurance
- Photographie
- Informations médicales
- Informations génétiques
- Informations biométriques
- Données de géolocalisation
- Historique du navigateur
- Identifiant de connexion ou nom en ligne

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur la confidentialité des données, adressez-vous à votre responsable ou à l'équipe mondiale Confidentialité des données et conformité et consultez notre politique mondiale en matière de confidentialité des données.



PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET CONTRIBUER À NOS COLLECTIVITÉS

En tant qu'entreprise et que collaborateurs individuels, nous avons le devoir d'apporter des changements positifs, au niveau mondial et local. Nous y parvenons en nous engageant auprès des nombreuses collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons, et en développant des solutions qui améliorent la durabilité et limitent l'impact sur l'environnement.

Notre responsabilité

Nous œuvrons pour devenir des gardiens de l'environnement et des partenaires de nos collectivités.

CELA SIGNIFIE QUE NOUS :

- Respectons toutes les lois et réglementations environnementales, où que nous opérons
- Identifions les possibilités de réduire les déchets et la pollution dans notre entreprise
- Aidons à préserver notre patrimoine historique grâce à l'initiative « Héritage vivant »
- Encourageons nos collaborateurs à consacrer du temps au bénévolat
- Rendons compte publiquement des progrès de notre entreprise en matière d'initiatives environnementales, de logiciels de responsabilité d'entreprise et de contributions caritatives

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur notre démarche de développement durable ou sur nos initiatives en matière d'environnement et de responsabilité d'entreprise, consultez notre rapport sur la responsabilité d'entreprise.

RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME ET LUTTER CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE

Le soutien et le respect des droits de la personne s'inscrivent dans le cadre notre promesse à notre personnel et à nos collectivités. Nous pensons que tous les individus ont le droit d'être traités avec dignité et respect, et nous exigeons de nos partenaires commerciaux tout au long de notre chaîne d'approvisionnement qu'ils partagent notre engagement à respecter ce niveau d'exigence.

Notre responsabilité

Nous traitons les autres comme nous nous attendons à être traités et prenons des mesures significatives pour faire respecter et protéger les droits de l'homme et pour lutter contre l'esclavage moderne.

Dans le cadre de notre engagement, nous :

- Fournissons des conditions de travail correctes et légales, des horaires de travail et une rémunération à tous les collaborateurs
- Ne recourons jamais au travail des enfants, des prisonniers ou des esclaves et nous vérifions que nos partenaires commerciaux respectent cet engagement
- Exigeons que les prestataires de services tiers acceptent et respectent notre code de conduite des fournisseurs
- Signalons immédiatement toute violation des droits de l'homme dont nous sommes témoins ou que nous soupçonnons

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur notre engagement en faveur des droits de l'homme, adressez-vous à votre responsable et consultez notre rapport sur la responsabilité d'entreprise et notre code de conduite des fournisseurs.



CHOISIR LES BONS PARTENAIRES

Établir des partenariats avec les bonnes entreprises nous permet de nous développer à grande échelle et d'offrir les solutions les plus innovantes à nos clients et à nos employés. Cependant, nous ne demanderons jamais à des tiers de s'engager dans des activités contraires à nos principes. Si nos partenaires ne répondent pas à nos attentes ou ont un comportement douteux ou sont impliqués dans un conflit d'intérêts, nous, et nos clients, en subissons les conséquences. Nous **prenons nos responsabilités** en choisissant nos partenaires avec soin, en surveillant leur comportement et en les tenant pour responsables le cas échéant.



Notre responsabilité

Nous nous engageons à respecter les normes éthiques les plus élevées et nous attendons de nos partenaires commerciaux (y compris les fournisseurs, les agents, les travailleurs occasionnels et les autres personnes qui travaillent pour notre compte) qu'ils fassent de même.

Cela signifie que nous devons :

- Suivre chaque étape de nos processus rigoureux de passation de marchés
- Vérifier que nos partenaires ont les compétences et l'expérience requises pour le poste
- Nous associer uniquement avec des entreprises qui respectent toutes les lois applicables en matière d'emploi et de droits de l'homme
- Vérifier la réputation de l'entreprise, son historique financier ou les conditions de paiement demandées.
- Exiger un contrat écrit qui :
 - Lie les partenaires à nos politiques et aux principes de notre code de conduite des fournisseurs
 - Exige le strict respect des lois antitrust, anticorruption et de lutte contre l'esclavage moderne
 - Limite la collecte et l'utilisation des données à caractère personnel
 - Contient des conditions strictes de confidentialité et de non-divulgaration
 - Accorde à Iron Mountain des droits appropriés en matière d'audit et de résiliation

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur les normes et les attentes qui s'appliquent à nos partenaires commerciaux, adressez-vous à votre responsable ou au département des achats et consultez notre code de conduite des fournisseurs.



PROTÉGER NOTRE MARQUE ET NOTRE RÉPUTATION

Incarner la valeur **Agir avec intégrité** signifie fournir des informations honnêtes et factuelles sur Iron Mountain à chacune de nos parties prenantes. Une communication honnête et fiable a pour effet de renforcer la confiance de nos clients et du public dans les documents que nous divulguons. C'est pourquoi il est important de parler d'une voix positive et cohérente lors de nos communications au nom de l'entreprise.

Notre responsabilité

Nous ne devons jamais parler au nom de l'entreprise, sauf si nous sommes officiellement désignés pour le faire.

CELA SIGNIFIE QUE NOUS :

- Adressons respectueusement toutes les demandes d'investisseurs, d'analystes ou de médias au service de la communication d'entreprise ou des relations avec les investisseurs
- Ne divulguons aucune information confidentielle
- Ne détournons pas notre marque ou notre logo
- Évitions de donner l'impression que notre opinion personnelle est la position officielle d'Iron Mountain

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur la protection de notre marque et de notre réputation, adressez-vous à votre responsable, à notre équipe de communication d'entreprise ou à notre équipe de relations avec les investisseurs.

POLITIQUE SUR LE LIEU DE TRAVAIL ET EN DEHORS DE CELUI-CI

Nous pensons qu'un système politique ouvert et solide rend la société plus productive et plus équitable. Nous pensons également que chacun a le droit d'exprimer ses propres convictions et de participer aux affaires civiques, mais dans le cadre de notre travail, nous devons être attentifs et ouverts lors de la discussion de causes ou de convictions politiques personnelles.



Notre responsabilité

S'engager activement dans la vie politique peut apporter des changements positifs dans les communautés où nous vivons et travaillons, mais nous devons être très prudents lorsque nous abordons les questions de politique personnelle sur le lieu de travail.

CELA SIGNIFIE QUE NOUS :

- N'utilisons jamais les ressources de l'entreprise, y compris notre temps de travail et les fonds d'Iron Mountain, pour promouvoir des causes ou des convictions politiques personnelles
- Prendre des mesures (y compris pendant les activités extraprofessionnelles) pour garantir que les convictions politiques personnelles ne soient pas perçues comme les convictions officielles de l'entreprise
- Ne pas faire campagne, ni déclencher de collecte de fonds ou de sollicitation pour des causes politiques ou des candidats au travail
- Nous exprimer si quelqu'un utilise le nom d'Iron Mountain pour promouvoir une position politique personnelle
- Éviter de porter des vêtements arborant la marque Iron Mountain lors d'événements politiques
- Utiliser des coordonnées personnelles (non celles d'Iron Mountain) lors d'une contribution à une cause politique ou à un candidat

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur la participation à la vie politique et aux affaires gouvernementales, adressez-vous à votre responsable et consultez notre politique sur les contributions politiques.

INTERDIRE LE DÉLIT D'INITIÉ

En tant qu'employés, nous pouvons avoir accès à des informations qui pourraient être utilisées pour influencer les décisions d'investissement impliquant Iron Mountain ou d'autres entreprises. Notre valeur **Garantir la sûreté et la sécurité** consiste à veiller à la protection des informations matérielles, non publiques et privilégiées, à ne pas les utiliser à des fins personnelles ni à les partager avec d'autres personnes pour qu'elles puissent le faire.

Notre responsabilité

Un délit d'initié porterait atteinte à la confiance de nos investisseurs et du marché.

Évitez que des informations confidentielles soient utilisées à mauvais escient en :

- Ne les partageant qu'aux destinataires autorisés
- N'en parlant pas à votre famille ou à vos amis
- N'en parlant jamais en public ou sur les médias sociaux
- Les protégeant, soit en verrouillant les tiroirs ou les portes des bureaux, soit en sécurisant les ordinateurs portables et les appareils mobiles

Les informations confidentielles incluent :

- Les projets de fusions et d'acquisitions
- Les gains ou pertes prévus
- Les lancements importants de produits ou de services
- Les changements de direction
- Les réorganisations majeures de l'entreprise
- Les poursuites ou règlements judiciaires importants
- Les changements de stratégie en matière de dividendes ou de fiscalité

Pour en savoir plus :

Si vous avez des questions sur le délit d'initié, contactez le département juridique et consultez notre politique en matière de délit d'initié.



LA LIGNE ÉTHIQUE D'IRON MOUNTAIN

Vous pouvez signaler des problèmes d'ordre éthique ou des infractions à l'éthique ou poser des questions en appelant la ligne Éthique d'Iron Mountain, qui est à votre disposition 24 heures sur 24, 365 jours par an. Assuré par une entreprise indépendante, ce service vous garantit le plus strict anonymat (dans les limites autorisées par la loi), si tel est votre souhait.

POUR SIGNALER UN PROBLÈME PAR TÉLÉPHONE :

Appelez le numéro correspondant à votre pays et à votre opérateur indiqué dans les pages suivantes. *(Si vous avez des difficultés à joindre la ligne d'éthique en utilisant le numéro indiqué, veuillez vérifier celui-ci sur www.IMEthicsLine.com.)*

POUR SIGNALER UN PROBLÈME EN LIGNE :

Déposez un signalement **sur www.IMEthicsLine.com**.

Argentine	+0 800 333 0095	République tchèque	+800 701 383
Argentine	+00 800 1777 9999	Danemark	+8082 0058
Arménie	+1 720 514 4400	Danemark	+00 800 777 9999
Australie	+0011 800 1777 9999	Dubaï	+8000 3570 3169
Australie	+1 800 763 983	Estonie	+800 0100 431
Autriche	+800 28119	Finlande	+0800 07 635
Biélorussie	+8 820 0011 0404	Finlande (Sonera)	+990 800 1777 9999
Belgique	+0800 260 39	France	+805 080339
Belgique (Comgen Bruxelles)	+00 800 1777 999	France (y compris Andorre, Corse, Monaco)	+00 800 1777 9999
Brésil	+0800 892 2299	Allemagne	+0800 181 2396
Brésil	+0021 800 1777 999	Allemagne (Deutsche Bundespost Telekom)	+00 800 1777 9999
Brésil (Rio de Janeiro)	+55 212018 1111	Grèce	+00800 1809 202 5606
Bulgarie	+0800 46038	Hong Kong (tous opérateurs)	+800 906 069
Canada	+800 461 9330	Hong Kong (CW)	+001 800 1777 9999
Canada	+1 800 235 6302	Hongrie (Tous opérateurs)	+36 212111440
Chili	+1230 020 3559	Hongrie	+00 800 1777 9999
Chine - Tous opérateurs	+400 120 3062	Inde (VSNL)	+000 800 100 3428
China - Telecom et Unicom uniquement	+00 800 1777 9999	Inde (Tous opérateurs)	+000 800 100 4175
Colombie	+844 397 3235	Inde (Kolkata)	+91 337 1279005
Colombie (Bogota)	+57 13816523	Indonésie	+803 015 203 5129
Croatie	+0800 806 520	Indonésie (Jakarta)	+62 21 50851420
Chypre	+8009 4544	Irlande (Tous opérateurs)	+1800 904 177

Irlande (Telecom Eireann)	+00 800 1777 9999	Singapour (Tous opérateurs)	+800 852 3912
Kazakhstan	+8 800 333 3511	Singapour (Singapore Telecom)	+001 800 1777 9999
Lettonie	+8000 4721	Slovaquie	+0 800 002 487
Lituanie	+8 800 30451	Afrique du Sud	
Malaisie	+60 0 1548770383	(Johannesburg - Tous opérateurs)	+27 105004106
Malaisie (Malaysia Telecom)	+00 800 1777 9999	Afrique du Sud (Posts & Telecom)	+00 800 1777 9999
Mexique (Tous opérateurs)	+800 681 6945	Corée du Sud (Tous opérateurs)	+080 808 0574
Mexique (Telmex)	+001 866 376 0139	Corée du Sud (Dacom)	+002 800 1777 9999
Pays-Bas (Tous opérateurs)	+0 800 022 0441	Espagne	+900 905460
Pays-Bas (TelecomNetherlands)	+00 800 1777 9999	Espagne (y compris les îles Canaries) -	
Nouvelle-Zélande (Tous opérateurs)	+0800 002 341	Telefonica	+00 800 1777 9999
Nouvelle-Zélande (Telecom)	+00 800 1777 9999	Suède	+020 889 823
Norvège (Tous opérateurs)	+800 24 664	Suède (Telia Telecom AB)	+00 800 1777 9999
Norvège (Telenor Nett)	+00 800 1777 9999	Suisse	+0800 838 835
Pérou	+0800 78323	Suisse (y compris le Lichtenstein)	+00 800 1777 9999
Philippines (Manille - Tous opérateurs)	+63 2 8626 3049	Taiwan (Tous opérateurs)	+00801 14 7064
Philippines (PLDT)	+00 800 1777 9999	Taiwan (Chunghura Telecom)	+00 800 1777 9999
Pologne (Tous opérateurs)	+00 800 141 0213	Thaïlande (Tous opérateurs)	+1 800 012 657
Pologne (Polish Telecom)	+00 800 111 3819	Thaïlande (Comm Authority of Thailand)	+001 800 1777 9999
Roumanie	+0 800 360 228	Turquie	+90 850 390 2109
Russie	+8 800 100 9615	Ukraine	+0 800 501134
Serbie	+0800 190 167	Royaume-Uni	+0 808 189 1053
		États-Unis d'Amérique	+800 461 9330
		États-Unis d'Amérique	+1 503 726 2429



CODE D'ÉTHIQUE et de CONDUITE DES
AFFAIRES



One Federal Street
Boston, MA 02110
1.800.899.4766

ironmountain.com